



**HAL**  
open science

**Recension : Christian Le Bart et Florian Mazel (dir.),  
Écrire les sciences sociales, Écrire en sciences sociales,  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 328 p**

Dominique Le Page

► **To cite this version:**

Dominique Le Page. Recension : Christian Le Bart et Florian Mazel (dir.), Écrire les sciences sociales, Écrire en sciences sociales, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 328 p. 2023, [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/TC\\_VARIA/CR\\_ouvrages/dominique-le-page-fevrier-2023.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/TC_VARIA/CR_ouvrages/dominique-le-page-fevrier-2023.html). halshs-04006096

**HAL Id: halshs-04006096**

**<https://shs.hal.science/halshs-04006096v1>**

Submitted on 27 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

**Recension : Christian Le Bart et Florian Mazel (dir.), *Écrire les sciences sociales, Écrire en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 328 p.**

**Dominique Le Page**

**Professeur émérite d'histoire moderne**

**Université de Bourgogne, LIR3S-UMR 7366**

**Mots clés** : histoire culturelle ; historiographie ; écriture scientifique

**Index géographique** : France

**Index historique** : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

Cet ouvrage s'inscrit au sein du dispositif « Métier de chercheurs » lancé par la Maison des sciences de l'homme en Bretagne en 2018 et qui a abouti à la publication en 2019 d'une première série de réflexions sur la reconnaissance en SHS (Marion Lemoine-Schonne et Mathieu Leprince (dir.), *Être un chercheur reconnu ?*, Rennes, MSH Bretagne-PUR, 2019). Partant du constat qu'il y aurait généralement peu de réflexion dans les SHS sur l'activité d'écriture, l'objectif est cette fois de faire un état des pratiques en vigueur dans les différentes disciplines, de voir à quelles obligations elles se soumettent ou quelles règles elles respectent, notamment en matière de formats, de montrer en quoi elles cherchent ou non à les remettre en cause, voire à les dépasser, si tant est bien sûr qu'elles se posent ce genre de questions. Comme dans le livre paru précédemment dans cette collection, les témoignages de chercheurs mais aussi de doctorants dont certains cherchent à innover, sont privilégiés. Les uns et les autres sont appelés à décrire les pratiques de l'écriture dans leur discipline, à faire part de leurs propres conceptions et de leurs expérimentations. Le terme d'écriture est envisagé dans une dimension large avec la prise en compte de formes d'expression aussi variées que la rédaction d'articles ou de livres, la bande dessinée, les expositions, les émissions de radio ou de télévision, la photographie, l'iconographie, la cartographie... Il est à envisager dans le sens de ce qui permet de transmettre les résultats d'une recherche, des connaissances à destination de spécialistes ou du grand public. Certaines formes d'écriture ne sont pas intégrées à la réflexion même si elles sont rapidement mentionnées dans certaines communications comme la rédaction de comptes rendus d'ouvrages, de rapports d'activité (HCERES, etc.), de projets de recherche pour obtenir des subventions d'institutions diverses et variées (ANR, collectivités territoriales, etc.), alors que ces dernières occupent une part grandissante dans le travail des chercheurs pour des résultats pour le moins inégaux, comme s'en plaignent certains contributeurs à l'ouvrage.

Les communications sont regroupées en cinq parties d'inégale longueur. La première partie intitulée « L'écriture scientifique comme objet : la science de la science » comprend deux

textes : celui de la linguiste Fanny Rinck (« Regard de la linguistique sur l'écriture d'articles en sciences humaines et sociales ») dans lequel elle donne les résultats d'une enquête comparative menée entre 1998 et 2003 sur l'écriture d'articles de recherches en sciences du langage et en études littéraires ; celui du sociologue Jean-Yves Trépos (« Manières de faire ou systèmes de normes ? Politique et pragmatique de l'écriture en sociologie ») dans lequel il présente quelques points de son essai d'épistémologie publié en 2011 et intitulé *L'écriture de la sociologie. Essai d'une épistémologie du style en sciences sociales*. La deuxième partie (« Disciplines d'écritures et écritures disciplinaires ») livre des réflexions de chercheurs sur l'art d'écrire dans leur discipline, à savoir le droit (Marion Lemoine-Schonne et Laurent Risvoal), l'économie (entretien avec Mathieu Leprince et Fabien Moizeau), l'archéologie (Grégor Marchand), l'urbanisme (entretien avec Hélène Bailleul et Benoît Feidel). La troisième partie s'interroge sur « La tentation littéraire » avec des contributions d'Adeline Latimier (« Écrire sur l'écriture. L'exercice paradoxal de la thèse de lettres »), Jean-Michel Warnet (« Comment taire le commentaire ? Réflexions sur l'écriture de la recherche en littérature »), Nathalie Heinich (« Retour sur une *Histoire de France*. Entre sciences sociales et littérature »), Annick Madec (« La sociologie narrative. Une sociologie publique »), Caroline Guittet (« Quand l'écriture académique ne suffit plus. La littérature au secours de la géographie »).

La quatrième partie (« Innovations, expérimentations et hérésies) permet de découvrir des innovations ou des réflexions en matière d'écriture des SHS avec des contributions de Sylvain Venayre (« Faire de l'histoire en bande dessinée »), Philippe Artières (« Comment tenter d'écrire l'histoire en mode mineur »), de Pierre-Henry Frangne (« Essayer d'écrire. Une philosophie de l'alpinisme »), une comparaison des écritures sociologique et journalistique (Christophe Gimbert), et un entretien avec l'historienne Caroline Muller qui porte sur les carnets de recherche qu'elle a pris l'habitude de tenir à partir de la rédaction de sa thèse (« J'aime écrire ». L'expérience du carnet de recherche »).

La cinquième partie (« Pages blanches et apprentissages »), à visée plus didactique voire programmatique, regroupe des communications d'Érik Neveu (« Pour une écriture réflexive et désinhibée des sciences sociales »), de Jean Boutier (« Sur une expérience de l'enseignement de l'écriture en sciences humaines et sociales »), de Léa Sénégas (« L'écriture en doctorat. Un processus initiatique »), et un entretien avec Séverine Nickel (« Accompagner l'écriture en sciences sociales. Un point de vue de journaliste et d'éditrice »), qui après avoir été journaliste au magazine *L'Histoire* est actuellement directrice éditoriale aux éditions du Seuil. La conclusion de l'ouvrage (« Écrire en sciences humaines et sociales : une perspective formaliste ») est faite par Philippe Carrard, professeur émérite à l'université du Vermont et spécialiste des conventions d'écriture dans le discours factuel (historiographie et journalisme).

De ce livre, on peut tirer plusieurs conclusions, sans vouloir bien entendu les épuiser toutes. On constate tout d'abord que la réflexivité en matière d'écriture est développée inégalement selon les SHS. Bien engagée chez les anthropologues (comme Clifford Geertz) et les sociologues voire en histoire à la suite des récents apports d'Ivan Jablonka, elle est, selon

Marion Lemoine-Schonne et Laurent Risvoal, inexistante en droit, où il est nécessaire avant tout de maîtriser un langage spécialisé, et paraît peu avancée dans d'autres disciplines comme l'archéologie, l'économie ou l'urbanisme. Il y a donc une grande part d'impensé dans la plupart des pratiques. Si les effets de l'autonomisation des SHS – caractérisée par une rupture avec l'activité littéraire, un démarquage par rapport au journalisme, l'adoption de normes proches de celles des sciences dures – continuent à se faire sentir fortement, la plupart des chercheurs apprennent « sur le tas », en faisant, en imitant dans leur pratique d'écriture quotidienne les devanciers, en se soumettant à la tradition et à l'autorité des maîtres. Comme l'écrit la géographe Caroline Guittet, les thèses et les articles scientifiques demeurent pour leur majorité des exercices académiques (avec une normativité dans l'écriture : état de l'art, méthode, résultats, discussion », p. 171). La tendance dans plusieurs disciplines est, surtout pour les articles, à la « collectivisation » de l'écriture par l'action des comités de lecture et à l'effacement de la figure de l'auteur. Au final, « ce qui est publié c'est ce qui a été rendu conforme et qui est jugé conforme ».

Des évolutions se produisent sous l'effet des règles imposées par les institutions qui encadrent la recherche (CNU, CNRS, HCERES, revues et universités prestigieuses dont les *top five* américaines en économie) et qui obéissent aux standards anglo-saxons. L'ambition affichée est universalisante et repose sur la valorisation de critères comme l'écriture en anglais, le travail sur des objets aussi généraux que possible, la multiplication des publications – ce qui favorise l'article par rapport au livre –, la pluridisciplinarité, le tout reposant sur une évaluation et un classement systématiques, des articles, des revues, des projets, des chercheurs... Jouent aussi les commandes des revues, des grandes maisons d'édition, des instances publiques ou privées, les demandes aussi du grand public. Séverine Nikel montre bien comment un magazine (*L'Histoire*) et une maison d'édition (Le Seuil) travaillent avec les chercheurs pour mettre au point des articles et des livres à destination d'un public plus ou moins large, au risque de favoriser un certain « présentisme », voire un certain anachronisme, et de faire l'impasse sur tous les secteurs de la recherche qui ne feraient pas écho à des préoccupations contemporaines.

Ces pressions diverses – milieu professionnel, secteur extérieur – entraînent des évolutions dans l'écriture des SHS. Ainsi en droit, s'il y a maintien de l'importance de la thèse qui traduit une volonté de la discipline de faire preuve de rigueur (plan normalisé en deux parties, deux sous-parties), de former un corps cimenté par des rites au risque de se séparer des autres champs du savoir, on constate une multiplication, au détriment des travaux fondamentaux, des formats courts : notes d'arrêt, notules rédigées sous la pression des éditeurs soucieux de toucher leurs clients praticiens, publications au fil de l'eau consacrées notamment aux travaux en cours.... Cette évolution est en partie favorisée par les chercheurs eux-mêmes qui se sentent plus proches des professions juridiques – juges ou avocats – que de leurs collègues universitaires et qui aspirent à faire le droit – en participant notamment à « l'offre de loi » –, voire à jouer un rôle politique avec le risque de mettre en œuvre un savoir contaminé par l'action.

On constate des évolutions parallèles en archéologie (discipline pour laquelle, comme le fait remarquer justement Grégor Marchand, l'écrit – livre, article – est essentiel pour conjurer la destruction du patrimoine), où le développement accéléré de l'archéologie métropolitaine et des fouilles préventives provoque la multiplication des rapports aux dépens des articles de fond et des livres ; ou en urbanisme où les chercheurs, pour mener leurs propres recherches et trouver des fonds afin d'aider leurs doctorants, doivent obtenir des contrats de recherche, travailler en relation étroite avec les commanditaires publics ou privés et rédiger des rapports parallèlement à leurs articles scientifiques, seuls pourtant pris en compte pour leur évaluation. Il n'est pas jusqu'à l'économie – dont les pratiques d'écriture sont pourtant particulièrement codifiées – où un souci de répondre à une certaine demande sociale ne se manifeste, notamment de la part de spécialistes (Thomas Piketty, etc.) qui, après avoir fait leurs preuves dans des revues de haut niveau, publient des livres (tendance que l'on retrouve en urbanisme) pour diffuser des connaissances à destination d'un plus large public, obtenir une plus grande reconnaissance et influencer sans doute aussi sur les décisions des politiques en jouant le rôle de conseillers du Prince. On aurait pu sans doute aussi s'interroger sur l'évolution de l'écriture de l'histoire, qui aurait mérité une analyse aussi précise que celle menée pour le droit, l'économie ou l'urbanisme.

L'un des autres intérêts du livre est de donner quelques exemples de dépassement des pratiques d'écriture en vigueur. Elles concernent différentes disciplines : la géographie où Caroline Guittet a collaboré dans le cadre de sa thèse avec des littéraires pour renouveler l'analyse de photographies de paysage, la sociologie où Annick Madec mène des efforts pour ne plus s'adresser uniquement à ses pairs, mais répondre à la demande sociale en élaborant ce qu'elle qualifie de sociologie narrative, qui, pour reprendre ses termes à propos de la publication de sa thèse, « fait la part belle aux récits coconstruits, réduit la place accordée à l'analyse et ne respecte pas la réserve attendue par une partie de la recherche académique » (p. 158). La sociologue Nathalie Heinich est allée plus loin en publiant en 2018 *Une histoire de France* (Paris, Les Impressions nouvelles), récit écrit à la première personne où elle raconte, « en mots et en images », l'histoire de ses deux familles, paternelle et maternelle, avec l'ambition de faire œuvre littéraire en jouant sur la qualité stylistique et l'impact émotionnel. Le philosophe Pierre-Henry Frangne explore lui-aussi de nouvelles voies par le moyen d'un essai sur l'alpinisme (*De l'alpinisme*, Rennes, PUR, 2019) où il fait de ce sport, qu'il pratique, un instrument de compréhension du monde, de modification de la vie, une philosophie mise en pratique, un exercice de sagesse personnelle, en revendiquant lui-aussi de faire œuvre littéraire un peu à la manière, en histoire, d'Ivan Jablonka, influence dont il se revendique ouvertement. En littérature Jean-Manuel Warnet explique pourquoi, afin de dépasser la technique traditionnelle du commentaire, il s'est engagé lui-même progressivement dans la création littéraire.

Mais selon les directeurs de l'ouvrage, c'est l'histoire qui serait, pour toutes sortes de raisons qu'ils exposent dans leur introduction, en première ligne des variations disciplinaires. Trois exemples de ces dernières sont donnés dans les actes de ce colloque : celui de Sylvain Venayre tout d'abord qui retrace le parcours qui l'a conduit à lancer le projet d'une *Histoire*

*dessinée de la France*, expose ce que sa collaboration régulière avec des dessinateurs lui a apporté et en quoi cela a renouvelé sa pratique d'écriture de l'histoire ; celui de Philippe Artières ensuite, qui fait l'apologie d'une « histoire en mode mineur » qui ne cherche pas à écrire de grands récits, travaille à partir de documents « mineurs », accepte les vérités fragmentaires et l'impuissance de l'histoire à restituer le passé : pour cela, mettant ses pas dans ceux d'Arlette Farge, il décrit d'abord le plaisir du travail en archives et ses déconvenues inévitables, le caractère modeste de l'acte d'écrire l'histoire qui consiste pour lui en premier lieu en la simple copie des sources sélectionnées puis à leur restitution à l'intention de la communauté scientifique, soit de façon brute, soit en procédant à ce qu'il appelle une écriture par montage qui, dans une démarche polyphonique, croise des documents divers pour évoquer un événement (la mort d'un enfant), un personnage (Vidal, le tueur de femmes) ou une condition (la vie en prison), soit enfin en ayant recours à une écriture par accrochage qui cherche, sous forme de livre ou d'exposition dans un musée, à mettre en relation différentes pièces d'archives sans imposer une interprétation ni soutenir de thèse. Caroline Muller présente le carnet de recherche qu'elle a tenu à partir de sa thèse et mis en ligne, dans lequel, loin des codes de l'écriture académique, elle expose ses découvertes, ses réflexions, ses doutes.

Les expérimentations décrites concernent toutes l'histoire contemporaine. Peut-être aurait-il fallu élargir la focale et voir en quoi les chercheurs pouvaient innover dans d'autres périodes. Ainsi en histoire moderne quelqu'un comme Serge Gruzinski dans son dernier ouvrage n'hésite-t-il pas à imaginer un dialogue avec un métis de Nouvelle-Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle (*Conversation avec un métis de la Nouvelle-Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2021) en s'appuyant sur une source espagnole. Et l'on pourrait sans doute trouver d'autres exemples de ce type. Plus largement, il aurait été possible de prendre en compte les historiens, de plus en plus nombreux, qui ont écrit des romans historiques ou qui ont eu la tentation de le faire (cf. la journée qui leur a été consacrée à l'université de Dijon en 2019<sup>1</sup>), empruntant ainsi de nouvelles voies pour écrire l'histoire.

Quoi qu'il en soit, force est de reconnaître, à la lecture des communications réunies dans cet ouvrage, que le monde des SHS demeure réservé face aux innovations. Si Caroline Muller a pu intégrer certains éléments de son carnet de recherche dans sa thèse et en discuter avec les membres de son jury, Caroline Guimet n'a pas eu le même écho auprès des membres du sien. Ceux qui innovent le font avec beaucoup de précautions. La sociologue Nathalie Heinich tient à préciser qu'elle sépare nettement son activité scientifique de son activité littéraire et, pour ne pas être accusée de dilapider des fonds publics en écrivant son livre, assure qu'elle y a travaillé dans ses moments de loisir (soirées, vacances) et non pas durant ses journées de travail et que la collecte des données et des illustrations s'est étalée sur une trentaine d'années

---

<sup>1</sup> Voir les actes en ligne : Dominique Le Page et Philippe Poirrier (dir.), « Historiens et romanciers », *Territoires contemporains*, 2020, n° 12, disponible sur [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC/sommaires\\_nouvelle\\_serie.html#n12\\_2020](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC/sommaires_nouvelle_serie.html#n12_2020).

(p. 134-135). Si elle précise en quoi la sociologie et la littérature ont pu l'aider à écrire son récit, elle fait une nette distinction entre ces différentes disciplines pour ne pas être accusée de pratiquer le mélange des genres. Une accusation qui est lancée, notamment en introduction, contre Ivan Jablonka à qui il est reproché, à la différence de la plupart des historiens qui cherchent à innover, de ne pas respecter toujours le régime de vérité factuel, de « jouer sur l'émotionnel ou de s'affranchir de ses propres règles en termes de visibilité des sources, d'absence de jugement de valeur ou de refus de combler les blancs d'histoire par le recours à la fiction » (p. 23). Ce risque de dérapage conduit Philippe Carrard dans la conclusion à revenir sur les définitions de « littérature » et de « fiction ». Dernier signe de l'attitude réservée du monde des SHS à l'égard des innovations : le fait que celles-ci sont l'apanage le plus souvent de chercheurs plus âgés, qui ont fait leurs preuves et qui ont été reconnus par leur profession. Il y aurait ainsi différents temps dans la carrière : un temps de la thèse et du début de carrière qui serait celui de la soumission aux règles et de la reproduction des modèles (à l'exception peut-être des doctorants issus des grandes écoles qui bénéficient d'un statut à part). Un temps que l'on pourrait qualifier de l'âge mûr et de la retraite qui serait celui d'une plus grande liberté et de l'expérimentation. Ce constat que l'on pourrait appliquer aux historiens qui se lancent dans l'écriture de romans révèle que les chemins de l'innovation en SHS demeurent étroitement balisés.

Malgré ces réserves, les expérimentations menées et les débats qu'elles suscitent ont eu pour intérêt, comme le montrent plusieurs communications (Fanny Rinck, Érik Neveu, Jean Boutier, Philippe Carrard), de faire bouger les lignes sur plusieurs points comme la question des formats de restitution des résultats de la recherche (simple exposé ou adoption de la démarche de l'enquêteur, récit ou tableau...), celle de la place du « je » dans l'écriture avec le constat qu'une écriture totalement impersonnelle comme celle qui est prônée par les sciences dures, est impossible, sur l'intégration au travail des sources ou des paroles des enquêtés, sur la question de l'écriture en elle-même. Le conseil de Seignobos préconisant de « ne jamais s'endimancher » en écrivant est discuté par plusieurs contributeurs qui constatent qu'il est inévitable de faire appel au langage figuré, que le chercheur ne peut échapper à la rhétorique (Érik Neveu) et qu'il doit avoir le souci de transmettre ce qu'il a trouvé, non seulement à ses pairs, mais aussi à un plus large public, ce qui suppose de travailler sur la forme. Est admis ainsi que le travail de l'écriture, et sur l'écriture, est un élément essentiel de la production de savoir, et qu'il faut développer la pédagogie de l'art d'écrire à destination des jeunes chercheurs, les expériences comme celle qui est menée par Jean Boutier au Centre Norbert Élias, étant encore trop minoritaires. Il est à espérer que cela change dans l'avenir.

L'ouvrage, divers et enrichissant, dirigé par Christian Le Bart et Florian Mazel qui donne la parole à des chercheurs confirmés et à de plus jeunes auxquels il peut offrir un répertoire utile d'expériences, constitue d'ores et déjà pour chacun une incitation à s'interroger sur ses propres pratiques d'écriture et une invitation à poursuivre la réflexion en ce domaine.